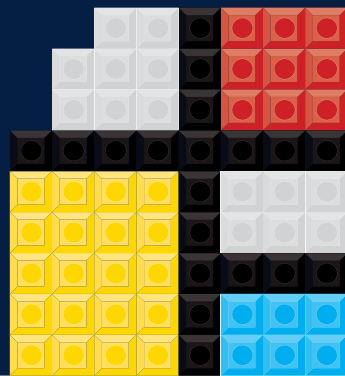




EDMOND
DE ROTHSCHILD

EDR SICAV MILLESIMA SELECT 2028

UN FONDS OBLIGATAIRE DATÉ INVESTI DANS UNE SÉLECTION
D'OBLIGATIONS D'ENTREPRISES



EDMOND DE ROTHSCHILD, BOLD BUILDERS OF THE FUTURE.

edmond-de-rothschild.com

COMMUNICATION PUBLICITAIRE : Ceci est une communication publicitaire. Veuillez-vous référer au prospectus de l'OPCVM et au document d'informations clés avant de prendre toute décision finale d'investissement.

Un fonds obligataire daté investi dans une sélection d'obligations d'entreprises

- **EdR SICAV Millesima Select 2028 a pour objectif, sur un horizon de placement débutant au lancement du compartiment jusqu'au 31 décembre 2028, d'obtenir une performance nette positive liée à l'évolution des marchés obligataires internationaux notamment par une exposition sur des titres de bonne notation, dits Investment grade, et à des titres spéculatifs¹ de maturité maximale décembre 2028.**

EN SYNTHÈSE

INDICATEUR DE RISQUE :

1	2	3	4	5	6	7
---	---	---	---	---	---	---



4.2% de rendement annualisé²
(brut de frais de gestion)



Maturité fixe :
Décembre 2028



9 experts dédiés



Une exposition aux obligations d'entreprises de **qualité investissement et haut rendement**



Une exposition au **risque de perte en capital et au risque de crédit**



Classification **SFDR³ Article 8**

UN FONDS GÉRÉ PAR UN SPÉCIALISTE DE LA DETTE D'ENTREPRISES

- Edmond de Rothschild Asset Management (France) propose une gestion de **convictions sur le marché des obligations d'entreprises**, mise en oeuvre par **une équipe de gérants spécialisés et expérimentés**. Elle s'illustre notamment par la qualité de son processus de sélection.
- **9 experts dédiés à ces marchés** interviennent dans la gestion du fonds EdRS Millesima Select 2028, issus du pôle obligations d'entreprises.
- Edmond de Rothschild Asset Management (France) est **l'un des pionniers des fonds à échéance** en France et a lancé 11 fonds ouverts de ce type depuis 2008 collectant près de 3 milliards € à fin août 2023.

1. Les titres haut rendement sont des titres spéculatifs pour lesquels le risque de défaillance de l'émetteur est plus important. 2. Source : Edmond de Rothschild Asset Management. Rendement à Maturité du fonds au 18/04/2024. L'objectif de rendement est fondé sur la réalisation d'hypothèses de marché arrêtées par le groupe Edmond de Rothschild et il ne constitue en aucun cas une promesse de rendement. Veuillez noter que le rendement cible du produit pourrait être inférieur à l'inflation pendant la période jusqu'à l'échéance de la stratégie du produit, auquel cas son rendement réel serait négatif. Les gains éventuels peuvent être réduits par l'effet de commissions, frais de gestion, redevances, impôts ou autres charges supportées par l'investisseur. 3. Classification SFDR : La politique d'investissement d'un fonds peut changer au fil du temps et donc entraîner éventuellement une modification de sa classification conformément au Règlement Sustainable Finance Disclosure Regulation (SFDR). Si vous avez des doutes concernant la classification SFDR d'un fonds, veuillez contacter votre conseiller habituel. Article 8 SFDR : Fonds article 8 selon le Règlement Sustainable Finance Disclosure Regulation (SFDR) : fonds qui promeuvent des caractéristiques environnementales ou sociales.

POURQUOI CHOISIR UN FONDS À ÉCHÉANCE DANS L'ENVIRONNEMENT ACTUEL ?



Un cycle de hausse des taux touchant à sa fin

Les fonds à échéance permettent de profiter d'un excellent point d'entrée et, pour les porteurs restant investis jusqu'à maturité, offrent un profil de risque décroissant au fur et à mesure que l'on se rapproche de la maturité.



Un rendement¹ connu à l'avance

Les entreprises sélectionnées affichent des fondamentaux solides tout en offrant actuellement une prime de risque⁴ importante. La forte diversification du portefeuille permet de diminuer le risque global, si la société de gestion évite tout incident de crédit.



Un taux de défaut des entreprises faible à moyen terme

Compte-tenu des inconnues macroéconomiques, le fonds sera investi au maximum à hauteur de 50% dans des émissions haut rendement pour limiter l'impact d'un possible ralentissement économique.

QUELLE STRATÉGIE ?

- ▶ **Un portefeuille investi de façon discrétionnaire** dans des obligations d'entreprises dont l'échéance ne pourra dépasser le 31 décembre 2028.
- ▶ La stratégie ne se limite pas à du portage d'obligations : l'équipe de gestion pourra procéder à des arbitrages en fonction des conditions de marché.
- ▶ **Une gestion de convictions sur le marché de la dette d'entreprises** bénéficiant de l'expérience du groupe Edmond de Rothschild sur cette classe d'actifs.

QUEL UNIVERS D'INVESTISSEMENT ?



- ▶ **Un portefeuille diversifié investi en obligations d'entreprises**, émises par des sociétés domiciliées **dans des pays développés de l'OCDE, de l'Espace Economique Européen ou de l'Union Européenne** (sans contrainte de répartition géographique), de maturité maximale décembre 2028 :
 - ▶ de qualité Investissement (70% du portefeuille au 18/04/2024),
 - ▶ de haut rendement à hauteur de 50% maximum (30% du portefeuille au 18/04/2024).
- ▶ **Une recherche de diversification et un accès à un large univers d'émetteurs, de secteurs et de zones géographiques.**

4. La prime de risque constitue la différence de rendement entre un placement sûr et un autre, jugé plus risqué.

CARACTERISTIQUES DU FONDS

Forme juridique : SICAV de droit français

Code ISIN : Part A-EUR : FR001400JGB5 / Part B-EUR : FR001400JGE9

Date de création : 18/09/2023

Affectation des résultats : Part A : capitalisation ; Part B : Distribution

Frais de gestion maximum : Parts A et B : 0,85% TTC

Montant minimum de la souscription initiale : Parts A et B : 1 part

Commission de souscription non acquise au compartiment : Parts A et B : 4% max.

Commission de souscription acquise au compartiment : néant

Commission de rachat : néant

Commission de surperformance : néant

Indicateur de référence : L'OPCVM n'a pas d'indice de référence

Durée de placement recommandée : Jusqu'au 31/12/2028

La période de commercialisation est ouverte sur une période de 12 mois à compter de la date de lancement de l'OPCVM. Néanmoins, la période de commercialisation

pourra être clôturée par anticipation si les encours de l'OPCVM dépassent les 150 millions d'euros. À l'issue de cette période, l'OPCVM sera fermé à toute souscription (sauf dans le cadre d'une souscription concomitante à un rachat provenant d'un même investisseur portant sur un même montant et exécutée sur une même date de valeur liquidative). EdRS Millesima Select 2028 est un compartiment de la SICAV de droit français agréée par l'AMF et autorisé à la commercialisation en France et Espagne.

PRINCIPAUX RISQUES DU FONDS

À risque plus faible
Rendement potentiellement plus faible



À risque plus élevé
Rendement potentiellement plus élevé

L'indicateur de risque note sur une échelle de 1 à 7 cet OPC. Cet indicateur permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres OPC et la mention d'une catégorie 1 ne signifie pas que l'investissement est dépourvu de risque. En outre, il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer. Cet indicateur part de l'hypothèse que vous conservez le produit jusqu'à la fin de la période de détention recommandée de cet OPC. Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant la fin de la période de détention recommandée de cet OPC. **Les risques décrits ci-dessous ne sont pas limitatifs : il appartient aux investisseurs d'analyser le risque inhérent à chaque investissement et de se forger leur propre opinion.** **Risque de perte en capital :** Le compartiment ne bénéficie d'aucune garantie ni protection, il se peut donc que le capital initialement investi ne soit pas intégralement restitué même si les souscripteurs conservent les parts pendant la durée de placement recommandée. **Risque de crédit :** Le risque principal, lié aux titres de créances et/ou aux instruments du marché monétaire tels que des bons du Trésor (BTF et BTAN) ou des titres négociables à court terme est celui du défaut de l'émetteur, soit au non-paiement des intérêts et/ou du non remboursement du capital. Le risque de crédit est également lié à la dégradation d'un émetteur. L'atten-

tion de l'actionnaire est attirée sur le fait que la valeur liquidative du compartiment est susceptible de varier à la baisse dans le cas où une perte totale serait enregistrée sur un instrument financier suite à la défaillance d'un émetteur. La présence de titres de créances en direct ou par l'intermédiaire d'OPC dans le portefeuille expose le compartiment aux effets de la variation de la qualité du crédit. **Risque de crédit lié à l'investissement dans des titres spéculatifs :** Le compartiment peut investir dans des émissions de sociétés notées dans la catégorie non « investment grade » selon une agence de notation (présentant une notation inférieure à BBB-selon Standards & Poor's ou équivalent) ou bénéficiant d'une notation interne de la Société de Gestion équivalente. Ces émissions sont des titres dits spéculatifs pour lesquels le risque de défaillance des émetteurs est plus élevé. Cet OPCVM doit donc être considéré comme en partie spéculatif et s'adressant plus particulièrement à des investisseurs conscients des risques inhérents aux investissements dans ces titres. Ainsi, l'utilisation de titres « haut rendement / High Yield » (titres spéculatifs pour lesquels le risque de défaillance de l'émetteur est plus important) pourra entraîner un risque de baisse de la valeur liquidative plus important. **Risque de taux :** L'exposition à des produits de taux (titres de créances et instruments du marché monétaire) rend le compartiment sensible aux fluctuations des taux d'intérêt. Le risque de taux se traduit par une baisse éventuelle de la valeur du titre et donc de la valeur liquidative du compartiment en cas de variation de la courbe des taux.

AVERTISSEMENT : Avril 2024. Le présent document est émis par Edmond de Rothschild Asset Management France. Document non contractuel conçu à des fins d'information unique. Reproduction ou utilisation de son contenu strictement interdite sans l'autorisation du groupe Edmond de Rothschild.

Les informations figurant dans ce document ne sauraient être assimilées à une offre ou une sollicitation de transaction dans une juridiction dans laquelle ladite offre ou sollicitation serait illégale ou dans laquelle la personne à l'origine de cette offre ou sollicitation n'est pas autorisée à agir. Ce document ne constitue pas et ne doit pas être interprété comme un conseil en investissement, un conseil fiscal ou juridique, ou une recommandation d'acheter, de vendre ou de continuer à détenir un investissement. Le groupe Edmond de Rothschild ne saurait être tenu responsable d'une décision d'investissement ou de désinvestissement prise sur la base de ces informations.

Les OPC présentés peuvent ne pas être autorisés à la commercialisation dans votre pays de résidence. En cas de doute sur votre capacité à souscrire dans un OPC, nous vous invitons à vous rapprocher de votre conseiller habituel.

Les données chiffrées, commentaires, projections, et autres éléments figurant dans cette présentation reflètent le sentiment du groupe Edmond de Rothschild sur les marchés, son évolution et sa réglementation, compte tenu de son expertise, du contexte économique et des informations possédées à ce jour. Ils peuvent ne plus être pertinents au jour où l'investisseur en prend connaissance. Par conséquent, le groupe Edmond de Rothschild ne saurait être tenu responsable de la qualité ou l'exactitude des informations et données économiques issues de tiers.

Tout investissement comporte des risques spécifiques. Il est recommandé à l'investisseur de s'assurer de l'adéquation de tout investissement à sa situation personnelle en ayant recours le cas échéant à des conseils indépendants. De plus, il devra prendre connaissance du document d'information clé (DIC/KID) et/ou tout autre document requis par la réglementation locale remis avant toute souscription et disponible en français sur le site www.edmond-de-rothschild.com onglet « Fund Center » ou gratuitement sur simple demande. Vous pouvez obtenir, sur le lien suivant : https://www.edmond-de-rothschild.com/SiteCollectionDocuments/LegalWebPartSiteDocument/France/_documents-reglementaires/EdRAM-France/EDRAM-FR-Principaux-droits-des-investisseurs.pdf, un résumé des droits des investisseurs en français. La société de gestion peut décider de cesser la commercialisation de ce Fonds, conformément à l'article 93 bis de la directive 2009/65/CE et à l'article 32 bis de la directive 2011/61/UE.

« Edmond de Rothschild Asset Management » ou « EdRAM » est le nom commercial des entités de gestion d'actifs du groupe Edmond de Rothschild. Source d'informations : à défaut d'indication contraire, les sources utilisées dans le présent support sont celles du groupe Edmond de Rothschild. © Copyright Edmond de Rothschild. Tous droits réservés.



DISTRIBUTEUR GLOBAL ET SOCIÉTÉ DE GESTION DU COMPARTIMENT

EDMOND DE ROTHSCHILD ASSET MANAGEMENT (FRANCE)

47 rue du Faubourg Saint-Honoré / FR - 75401 Paris Cedex 08

Société anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance au capital de 11.033.769 euros

Numéro d'agrément AMF GP 04000015 - 332.652.536 R.C.S. Paris

www.edmond-de-rothschild.com